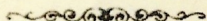


## TABLE DES MATIÈRES

du Mémoire de M. Louis DUFOUR-VERNES, intitulé  
*Les défenseurs de Genève à l'Escalade.*

	Pages
AVANT-PROPOS .....	1
CHAPITRE I. — L'ATTAQUE ET LA DÉFENSE .....	5
CHAPITRE II. — LES VICTIMES.	
A) François de Boccozel dit Boussezel .....	18
Jean-Jacques Mercier .....	22
Marc Cambiague .....	26
Martin De Bolo .....	27
B) Nicolas Bogueret .....	29
C) Jean Guignet, Gérard Musy .....	36
D) Jean Vandel .....	41
E) Jean Canal .....	49
F) Louis Gallatin, Abraham de Baptista, Daniel Humbert ..	58
G) Pierre Cabriol .....	62
H) Louis Bandière .....	67
I) Jacques Petit, Philippe Poteau, Michel Monard .....	74
CHAPITRE III. — LES RÉCOMPENSES .....	84
A) Sergent Guerra, Abraham Bourdillon, Paul Dédomo, Giraudier .....	90
B) Pierre Ruin, Jacques Poncet, Nathanael Brachet .....	93
C) Capitaine Larivière, capitaine Lapointe, Etienne Jovenon, Samuel Noblet. Jean Thomas, sergent Griffon .....	96
D) Isaac Mercier .....	99
E) Caporal La Ruine, capitaine Jean Beau, capit. La Ramée	101
F) Capitaine Oldevin d'Oldevin .....	107
G) Ami De la Combe .....	109
H) Capitaine Brandano Condello .....	113
CHAPITRE IV. — AUTRES DÉFENSEURS .....	122
CONCLUSION .....	130



Mémoires et Documents  
publiés par la  
Société d'histoire et  
d'Archéologie de  
Genève  
XX-VIII  
deuxième série - Tome 8  
1902-1908

celle que j'ai indiquée ci-dessus, mais on sait aussi qu'il y en eut plusieurs, ainsi que nous le verrons au chapitre suivant, qui n'acceptèrent pas de récompenses. Il est bon d'observer encore que l'expression *pour services au port des armes* qui se rencontre à propos de bourgeoisies accordées gratuitement fait allusion au service militaire fait en temps de guerre ; lorsqu'il s'agit de l'Escalade, cela est énoncé expressément.

Voici maintenant le relevé de la liste en question.

Récompenses accordées aux soubznommés suyvnt l'arrest du Conseil du 15 décembre 1602 pour avoir rendu bon debvoir à repousser l'ennemy qui avoit escallé la ville sur la dimenche matin 12 du dit moys et en appprès avoir esté bien et dheuement informé par les nobles seigneurs, commis pour ces fins, Barilliet, Blondel et Fabri.

Cappitaine Blandano Condello . . . . .	ducatons	12 <sup>1</sup>
cappitaine La Ramée . . . . .	ducatons	12
cappitaine Oldevin Doldevin . . . . .	ducatons	12
cappitaine Jehan Beau . . . . .	ducatons	12

Aultres récompenses :

au sergent Guerra . . . . .	ducatons	6
au cappitaine Lapoincte . . . . .	ducatons	6
au cappitaine La Rivière . . . . .	ducatons	6

Aultres récompenses :

à Isaac Mercier, qui mit bas la collisse . . . . .	ducatons	2
à Abraham Bourdillon, soldat . . . . .	ducatons	2
[à Amy Delacombe, blécé . . . . .	ducatons	2
au sergent Griffon . . . . .	ducatons	2

<sup>1</sup> Le ducaton valait sept florins et demi.

Foral et Bochard. Cependant pour les deux derniers, quoiqu'ils n'aient pas de prénoms, de vagues indices pourraient conduire à quelque certitude. De 1589 à 1593, dans les rôles de la garnison on rencontre le nom de Jean Foral, du Sapey en Bornes, habitant de Genève, arquebusier, et dans ceux de 1606 à 1619 un Philibert Bochard, soldat et faiseur de bas, aussi habitant, fils de Guyot, de Lyon. Il ne reste donc que vingt noms à élucider dans les paragraphes qui suivent<sup>1</sup>.

A) SERGENT GUERRA, ABRAHAM BOURDILLON, PAUL DÉDOMO, GIRAUDIER.

En ce qui concerne les deux premiers, les *Notices généalogiques*<sup>2</sup> m'ont été très utiles, notamment pour le premier, de son vrai nom Antoine Covelle, mais souvent appelé sergent Guerra à cause d'alliances répétées avec cette famille. Comme il existait aussi dans le même temps un Antoine Guerra, cette coïncidence rendait la recherche assez épineuse et l'auteur<sup>3</sup> des généalogies Covelle et Guerra a réussi à rendre à chacun ce qui lui appartenait. Antoine Covelle, de Monteacuto au royaume de Naples, habitait à Genève dès 1577. Il apparaît dans les rôles de la garnison en 1589 et sur ceux des frégates de 1591 à 1592. Comme plusieurs de ses compatriotes, il aimait le métier des armes. En 1593 il eut à payer une

<sup>1</sup> Le 24 décembre 1602, un « capitaine Roux », que je n'ai pu identifier reçut six ducats « pour avoir bien servi en cette faction ». Colladon, dans son *Journal*, dit qu'il était de la terre de Gex et qu'il avait porté les armes pour nous dans les guerres précédentes.

<sup>2</sup> Par J.-B.-G. Galiffe et quelques collaborateurs.

<sup>3</sup> M. A. L. Covelle.

amende de douze écus pour avoir été sans permission guerroyer en France, et il fut censuré en 1600 d'avoir levé, quoiqu'avec l'autorisation de de Sancy, des soldats en la terre de Gex; malgré de nouvelles instances de ce général, celui-ci ne put l'obtenir de nouveau pour cette mission. Après sa bonne conduite à l'Escalade, il fut en butte en 1604 et 1605 aux menées de madame Dada et de son gendre Zamborle qui cherchaient à obtenir de lui que pour une entreprise qui se tramait contre Genève il abaissât une coulisse, le moment venu. L'accusation contre Covelle ne fut pas admise et ce fut Zamborle qui paya de sa vie son projet, ayant été saisi au pont d'Arve. Antoine Covelle, qui était caporal depuis 1590 et sergent au moins depuis 1600, demeura dans les compagnies de la garnison jusqu'en 1627. Il était en outre un des maîtres jurés sur les taffetiers et mouliniers de soie. Il mourut en 1633, âgé de 80 ans.

Quant à **Abraham Bourdillon**, il est mentionné au registre du Conseil de 1591 comme étant « stropié » et il paraît que ce fut au combat de la Menoge du 17 septembre 1590 qu'il avait reçu cette blessure. En 1613, il fut admis à la bourgeoisie avec ses deux fils en ne payant, qu'un mousquet et un seillot, avec gratification du surplus. A part ces deux mentions honorables et sa présence sur la liste de ceux qui furent récompensés où il est indiqué simple soldat, il n'est plus guère question de lui. Ce brave est donc demeuré dans ses modestes fonctions, contrairement à certain panégyrique pompeux et dramatique rédigé à la fin du dix-huitième siècle<sup>1</sup>. Une fois de plus, constatons le travail illusoire des traditions de famille.

<sup>1</sup> **Manuscrits Bourdillon**, déposés à la Bibliothèque publique.

Paul Dédomo était fils d'égr. Jean Dédomo, citoyen, notaire et membre du CC. Il avait fait la plus grande partie de son apprentissage de passementier à Bâle. Sur la fin de sa vie en 1651, le pasteur de Cartigny dit de lui dans une séance de la Compagnie des pasteurs qu'il réside avec sa famille dans cette localité et il prie ses collègues de lui vouloir répartir un témoignage de sa bienveillance, étant le dit Dédomo « constitué dans une grande dizette ». Avisé de lui donner « eu esgard aux bons offices qu'il rendit le jour de l'Escalade » une pistole, et de le recommander « à l'assemblée des procureurs de l'hôpital » pour qu'il y soit reçu. Cette note est d'autant plus intéressante que le Consistoire l'avait renvoyé une ou deux fois devant le Conseil dans sa jeunesse pour n'avoir voulu comparaître devant lui que contraint et pour être accusé de batteries, ivrogneries, danses, vagabondages et ribleries nocturnes. Sa conduite dans la nuit du 12 décembre et la récompense dont il fut l'objet semblent l'avoir changé, car on ne trouve plus de mention désagréable sur son compte. Il se mit au travail et paraît avoir eu un commerce assez actif. Mais une famille relativement nombreuse qu'il eut de deux mariages lui firent connaître les difficultés de l'existence. Jusqu'en 1630 il fut caporal dans la garnison : je crois que ce fut peu après qu'il se retira à Cartigny où son père lui avait laissé quelques terres et où il vivait encore en 1653. Sa descendance, de même que pour les deux précédents, se continue encore de nos jours.

En 1589 et 1590 il y avait dans la garnison trois frères Giraudier (soit Girodier), de St-Symphorien-le-Château en Lyonnais, Clément, taffetatier, André, veloutier, et Louis, orfèvre. Louis était fermier de la dime du Grand-

Saconnex, où il aimait à se livrer à des exercices de chasse contre les défenses publiées, ce qui le faisait mettre à l'amende par le Conseil. Il mourut à 55 ans, de pleurésie, en février 1624, ayant eu le chagrin de perdre deux ans auparavant son fils Louis, âgé de 23 ans. Comme la liste des récompenses ne donne pas de prénom à Giraudier, je ne puis absolument certifier que ce soit notre chasseur qu'on félicite d'avoir bien fait son devoir en la célèbre nuit, bien que cela soit probable, car André qui avait fini par retourner à Lyon, était mort avant 1595 et de Clément nous n'avons, à part son inscription dans les rôles de la garnison en 1589 et 1590, que son acte de mariage en 1592.

B) PIERRE RUIN, JAQUES PONCET, NATHANAEL BRACHET.

Pierre Ruin, fabricant de serges, était de la petite ville d'Etoile près de Valence et fils d'un maître d'école de Privas en Vivarais. Je n'ai rien trouvé de saillant sur son compte. Il est à croire qu'il servit dans la garnison, puisqu'il est appelé caporal, mais il ne figure pas dans les rôles qui ont été conservés. Son frère Nathanaël, praticien, fut admis gratis à la bourgeoisie en 1595 pour avoir aidé les secrétaires du Conseil pendant huit ans; on lui donnait le titre de serviteur clerc des secrétaires d'Etat<sup>1</sup>. La descendance de Pierre Ruin s'éteignit à Genève avec ses propres enfants et celle de son frère à la fin du XVII<sup>me</sup> siècle.

Jaques Poncet, piqueur ou cardeur de laine, surnommé l'*Escalade*, devait être de Valeiry au pied du Vouache,

<sup>1</sup> Portefeuilles des comptes, mandats et quittances, 1592.